



Garagiste facture différente du bon de commande

Par **jojo7**, le **28/10/2011** à **19:11**

Bonjour

Le 03/09/2011, J'ai remis ma voiture , une Peugeot 806 HDI a réparer chez le concessionnaire Peugeot de ma ville.La raison est qu'un voyant orange du tableau de bord restait allumé (voyant de l'injection moteur).Sur ce le 07/09, le garagiste établie un bon de commande de travaux, signé par lui et moi meme, l'estimation sur le bon de commande est de 1372 euros .

Puis et c'est la que commence les problèmes, le garagiste me dit que la voiture cale systématiquement et il pense que c'est lié au voyant allumé(je précise que je n'avais pas ce problème lorsque j'ai amené ma voiture dans son garage).

Puis le garagiste trouve la panne du voyant allumé (ce pour quoi j'ai amené ma voiture), mais ne trouve pas pourquoi la voiture continue de caler.J'appelle régulièrement le garagiste, car il ne fait aucune demarche pour me tenir au courant et a chaque fois il me dit qu'il cherche mais ne trouve pas.Le 08/10 le garagiste m'appelle pour me dire qu'il a trouvé la panne.Selon lui j'utilisais un carburant de mauvaise qualité...

Il a du changer des filtres , faire une vidange,etc.. mais la facture s'eleve maintenant a 1980 euros, notamment a cause des heures de recherche de la panne.

Naturellement, je refuse de payer autant car il a toujours refusé de me donner un ordre de prix par téléphone.Ma voiture est toujours chez le garagiste qui ne veut pas me la rendre tant que je n'aurai pas payé la totalité de la facture.

Que puis je faire pour payer le montant initial du bon de commande ?

Suis je dans mon droit ? si oui quels sont mes recours ?

Merci de me répondre svp

Par **jojo7**, le **02/11/2011** à **14:03**

Bonjour

J'attends toujours des réponses a mes questions.Peut être n'ais je pas posté au bon endroit, dans ce cas merci de me dire ou déplacer le post.

Merci